

Dimanche 10 juillet 2016 –15^e dimanche ordinaire

1ère lecture : « Elle est tout près de toi, cette Parole, afin que tu la mettes en pratique » (Dt 30, 10-14)

Psautme : Ps 18b (19), 8, 9, 10, 11 *Les préceptes du Seigneur sont droits, ils réjouissent le cœur !*

2ème lecture : « Tout est créé par lui et pour lui » (Col 1, 15-20)

Évangile de Jésus-Christ selon Saint Luc 10, 25-37

«*Qui est mon prochain ?*»



Homélie du Père Arnaud de Rolland, jésuite, à l'église St-Ignace (Paris 6e)

Au départ un homme, docteur de la Loi, qui veut mettre Jésus à l'épreuve. A la fin cet homme, toujours docteur de la Loi, sans doute moins sûr de lui, mais invité à refonder sa vie autrement. Cette rencontre avec Jésus lui ouvre un chemin, elle nous ouvre un chemin pour un plus juste rapport à la Loi et à la vie. Rencontre fondatrice pour cet homme ? on peut l'espérer. Rencontre fondatrice pour nous ? on peut y croire. Cheminons avec Jésus pas à pas et laissons-nous faire.

Cela commence avec cette première question du docteur de la Loi : « que dois-je faire pour avoir en héritage la vie éternelle ? ». On pourrait traduire aujourd'hui : « que dois-je faire pour être heureux ? ». Jésus ne lui répond pas immédiatement, il préfère lui poser une question qui le renvoie sur son propre champ de compétence : la connaissance de la Loi. Pas simplement une connaissance livresque ou encyclopédique 'qu'y a-t-il d'écrit ?' mais plus profondément son rapport à cette connaissance : 'comment lis-tu ?'. Tout est dans le comment. Par là, Jésus le fait sortir de cette maîtrise intellectuelle de la Loi qui le pousse à mettre à l'épreuve les autres ; il renvoie cet homme au sens même de son métier, de sa vocation de docteur de la Loi : non pas d'abord juger les autres, mais plutôt digérer la Loi, la faire sienne pour lui-même, l'assimiler, pour mieux vivre en cohérence avec cette loi et témoigner de cette cohérence autour de lui.

Or la cohérence de sa vie passe par un élément simple que, comme ce docteur, nous oublions trop souvent : « la mise en pratique » de cette Loi. Jésus, après avoir encouragé le docteur, « tu as répondu correctement », l'invite donc à aller plus loin : « fais ainsi et tu vivras ». La première lecture du Deutéronome nous revient alors en mémoire : « cette loi que je te prescris n'est pas au-dessus de tes forces ni hors de ton atteinte ; (...) elle est tout près de toi, cette Parole, (...) afin que tu la mettes en pratique ». Connaître de manière intellectuelle ou livresque les commandements, les préceptes de la Loi ou de l'Eglise, sans une mise en pratique, comme en extériorité, est en effet une manière de maintenir la loi de Dieu à distance, tout en haut des cieux ou au-delà des mers, et d'en faire un élément extérieur à soi qui permet de juger les autres (de se juger aussi parfois) ou d'essayer de les piéger (et de se piéger soi-même). Le passage par la mise en pratique, on pourrait dire le passage par le réel, permet de sortir de l'illusion, toujours un peu dans le ciel, d'un rapport idéalisé à cette loi.

Vient alors la deuxième étape. Le docteur de la Loi entend cet appel de Jésus à la mise en pratique, mais quelque chose résiste ; tout cela ne s'incarne pas si facilement en lui, le cérébral réagit et ne veut pas perdre sa position de surplomb. L'homme, désormais dans une position davantage défensive qu'accusatrice, « voulant se justifier » nous dit l'évangéliste, « dit à Jésus : 'Et qui est mon prochain ?' ». L'homme a commencé à bouger, mais il faut pour Jésus trouver un moyen de le faire encore avancer : il faut ouvrir plus large pour que la Parole continue à s'incarner, à descendre. Jésus utilise alors cette parabole du Bon Samaritain que nous connaissons bien.

A la fin de cette parabole, Jésus demande au docteur de la Loi : « Qui est le prochain de l'homme blessé ? ». Et ce dernier de répondre justement : « celui qui a fait preuve de pitié envers lui ». Aimer son prochain, c'est donc aimer celui qui a eu pitié envers nous, c'est reconnaître du même coup une dette envers quelqu'un ; c'est reconnaître que je n'ai pu vivre jusqu'à maintenant sans la pitié d'un autre ou des autres ; je suis redevable aujourd'hui de cette pitié reçue, de cet amour reçu, de cette vie reçue. Jésus nous apprend ici qu'il ne peut y avoir de juste rapport à la Loi, pour ce docteur comme pour chacun de nous, sans cette prise de conscience, sans cette reconnaissance de la pitié ou de l'amour reçu, sans cette reconnaissance de la vie reçue. Comme l'écrivait très justement Paul Beauchamp dans son livre *D'une montagne à l'autre* : « La loi est précédée par un « Tu es aimé » et suivie par un « Tu aimeras ». « Tu es aimé » : fondation de la loi, et « Tu aimeras » : son dépassement. Quiconque abstrait la loi de ce fondement et de ce terme, aimera le contraire de la vie, fondant la vie sur la loi au lieu de fonder la loi sur la vie reçue.¹ Non pas fonder notre vie sur la loi mais fonder la loi sur la vie reçue, sur la vie reçue des autres, de Dieu.

Voilà ce Jésus souhaite faire découvrir à cet homme : il est aimé ; il est déjà bénéficiaire d'un prochain qui a su faire preuve de pitié envers lui. Et si cet homme ouvre les yeux, il peut découvrir qu'il est en train d'en faire l'expérience. Ce Jésus, devant lui, ce Jésus qu'il a voulu mettre à l'épreuve, est en train de tout faire pour le faire sortir de l'enfermement de la Loi dans lequel il est prisonnier. Jésus a pitié envers ce docteur de la Loi, discrètement, comme le Samaritain envers l'homme blessé, mais sûrement. « Il le vit et fut pris de compassion ». Jésus est en fait le prochain du docteur de la Loi. Jésus est notre prochain qui a pris et qui continue de prendre soin de nous.

« Que dois-je faire pour avoir en héritage la vie éternelle ? ». « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». « Va et toi aussi, fais de même ».

© **Compagnie de Jésus** - Eglise St-Ignace -33, rue de Sèvres 75006 PARIS

Si vous souhaitez utiliser cette homélie, même partiellement, merci de bien vouloir nous en avvertir par email: eglise.saint-ignace@jesuites.com

¹ P. Beauchamp, *D'une montagne à l'autre*, Seuil, 1999, p. 109. Pour aller plus loin, la phrase qui suit : « Ce qui trahit la Loi cependant — puisque, pour notre salut, il est de fait qu'elle se trahit — c'est la jouissance d'accuser dans laquelle nous précipite nécessairement cette manière d'observer la loi. »